

Les visites en présence d'un tiers : enjeux, responsabilités et mise en oeuvre

CONTEXTE

Les visites médiatisées confrontent le professionnel à un double enjeu : soutenir les parents dans l'exercice de leurs droits tout en assurant la protection de l'enfant. Cela nécessite une posture de tiers et un cadre sécurisant, visant un équilibre entre accompagnement à la parentalité et sécurité. La formation propose de développer les compétences d'observation et d'évaluation de la relation parent-enfant, de mobiliser des outils d'entretien et de médiation, et de structurer les écrits professionnels pour éclairer la décision du juge des enfants.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier le cadre législatif et institutionnel des visites médiatisées et ses implications dans la pratique professionnelle
- ▶ Analyser les enjeux relationnels de la visite médiatisée dans la relation parent-enfant et avec les partenaires
- ▶ Adopter une posture de tiers garant du cadre et de la sécurité tout en soutenant les compétences parentales
- ▶ Mettre en œuvre des techniques d'observation et d'entretien pour évaluer la relation parent-enfant
- ▶ Rédiger des écrits professionnels clairs et argumentés à destination du juge des enfants
- ▶ Organiser et coordonner les visites en lien avec les partenaires pour sécuriser et soutenir l'accompagnement

PROGRAMME

- ▶ Cadre réglementaire des visites médiatisées : lois, prérogatives des juges, autorité parentale, contexte des violences intra-familiales
- ▶ Posture de tiers : rôle, mission, cadre éthique et sécurisation
- ▶ Fondements théoriques et cliniques : observation de l'enfant, du parent et de la relation
- ▶ Introduction aux techniques d'entretien et de médiatisation
- ▶ Repères de posture et garde-fous professionnels
- ▶ Approche systémique de la famille et concept de parentalité: interactions parents-enfants et dynamiques relationnelles
- ▶ Besoins fondamentaux de l'enfant (méta-besoin de sécurité, mécanismes d'attachement et modèles de communication)
- ▶ Prise en compte des résonances professionnelles et ajustement de la posture
- ▶ Construction du cadre des visites médiatisées : organisation, méthode QQOQCCP, sécurisation
- ▶ Élaboration des modalités d'intervention et d'un protocole adapté
- ▶ Positionnement professionnel dans l'articulation judiciaire et éducative
- ▶ Rédaction des écrits professionnels, compte rendu au juge des enfants et coordination avec les partenaires
- ▶ Synthèse, ancrage des acquis, outils et évaluation

RÉF. E56

PUBLIC

Tous les professionnels travaillant dans le champ de la protection de l'enfance ou en lien avec ce secteur

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

• Virginie JAEGLE

Formatrice, superviseure et analyste des pratiques professionnelles, éducatrice spécialisée de formation initiale, cheffe de service et cadre de direction

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Format en présentiel, exposés interactifs, travail à partir d'études de situations apportées par la formatrice et les professionnels, vidéo, échanges/débat, mises en situation

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours + 1 à distance, soit 21 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 12 participants
- ▶ Colmar 8, 9 et 22 février 2027
- ▶ 844€/personne